

Définition	<p>La POEC a pour but de favoriser la réinsertion durable de plusieurs demandeurs d'emploi par la formation et de répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Elle consiste à la mise en œuvre d'actions de formation proposées aux demandeurs d'emploi avant leur embauche dans l'entreprise.</p> <p>Ce dispositif ouvre droit à une aide financière destinée à participer au coût de la formation suivie par le demandeur d'emploi.</p> <p>La POEC est mise en œuvre dans le cadre de besoins identifiés par une Branche et/ou le Conseil d'Administration de l'OPCA.</p>
Publics visés	Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi avec une priorité pour ceux ayant un bas niveau de qualification et/ou en situation de handicap.
Métiers visés	Tous les métiers relevant des Branches d'Opcabaia.
Parcours de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formations préalables à un recrutement en alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage). ▪ Formations certifiantes enregistrées au RNCP. ▪ Parcours préparatoires ayant pour objectifs l'intégration d'un CDD ≥ 12 mois ou CDI.
Durée	400 heures maximum dont une période d'immersion possible en entreprise limitée à 1/3 de la durée de la formation.
Dispensateur	Recours obligatoire à un organisme de formation externe : pas de formation interne.
Rémunération	Le bénéficiaire du dispositif aura le statut de stagiaire de la formation professionnelle. Il n'est pas encore salarié de l'entreprise et peut éventuellement être indemnisé par le Pôle emploi.
Mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recueil de l'offre de formation 2. Sélection des candidats 3. Déroulement de la formation 4. Bilan de la formation 5. Recrutement : après la formation, les entreprises peuvent embaucher le demandeur d'emploi en : <ul style="list-style-type: none"> ✓ CDI ou CDD ≥ 12 mois ; ✓ Contrat de professionnalisation CDI ou d'au moins 12 mois ; ✓ Contrat d'apprentissage CDI ou d'au moins 12 mois ; ✓ Emploi d'avenir.
Modalités de financement	<p>Formation externe uniquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cas Général = 15€ TTC /heure ▪ Public en situation de handicap = 18€ TTC /heure ▪ TPE (<11 salariés) = 25€ TTC /heure
Constitution du dossier	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Liste des participants (selon modèle Opcabaia) ✓ Avis de situation Pôle emploi récent ou liste des participants signée par Pôle emploi ✓ Convention de formation ✓ Programme de formation ✓ Pièces attestant l'éligibilité du contrat pour les salariés en CCDI ou CUI

Règlement	<ul style="list-style-type: none">✓ Facture originale de l'organisme de formation✓ Copie des feuilles d'émargement ou Attestation de présence individuelle <i>signée(s) par chaque stagiaire et par l'organisme de formation</i>✓ Evaluation à chaud des stagiaires (selon modèle Opcabaia)✓ Compte rendu d'exécution (selon modèle Opcabaia)✓ Suivi de placement (3 mois, 6 mois à l'issue de la formation)
------------------	--